

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL du 06/04/2016

L'an deux mille seize, le mercredi six avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MAURESSAC se réunissent sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux:

- M. PASQUET Wilfrid
- M. COUZIER Jean-Jacques
- M. LOUPIAS Franck
- Mme ORIOLA Stéphanie
- M. ROYO Damien
- M. SACILOTTO Joël
- M. PHARAMOND Jean-Luc

Excusé : Jean-Michel BUISINE

Absente : Anne-Marie COULAUD

La séance commence par l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du quatre février deux mille seize.

Le conseil municipal nomme le secrétaire de séance : Stéphanie ORIOLA

■ **Vote du Compte Administratif 2015**

Monsieur Le Maire présente aux membres présents le Compte Administratif 2015.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
PREVISIONS	294 277.43€	294 277.43€	115 383.82€	115 383.82€
REALISE	229 273.45€	298 476.77€	36 380.90€	68 565.61€

Où l'exposé, Monsieur le Maire se retire afin de laisser le Conseil Municipal délibérer.
Le compte administratif est voté à l'unanimité.

■ **Affectation du résultat 2015**

Excédent de fonctionnement : 69 203.32 €
Résultat reporté de 2014 : 15 429.55 €
Soit un résultat de fonctionnement de : 84 632,87 €

Excédent d'investissement de : 32 184.71 €
Résultat reporté de 2014 : - 49 572,85 €
Soit un résultat d'investissement de : - 17 388.14 €
RAR sur dépenses d'investissement : 6 600€ (déficit – 23 988.14€)
Le résultat 2015 (fonctionnement + investissement) est de : 67 244.73 €

Les membres présents à l'unanimité décident d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement : 84 632.27 €
Virement à la section d'investissement : 44 257.09 €

■ **Approbation du compte de gestion 2015**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2015 dressé par Mme COHEN, Trésorière.

Vote du Compte de Gestion 2015 à l'unanimité par les membres présents.

■ **Vote du budget primitif 2016**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
PROPOSITION	328 746.47€	328 746.47€	294 885.29€	294 885.29€

Monsieur le Maire présente les annexes au budget primitif :

-Une annexe concernant les subventions attribuées aux différents syndicats auxquels la commune adhère (SMIVOM, SIVOM, etc...) et aux associations en lien avec la commune.

Parmi ces associations figure l'association ALEVA qui a fait une demande de subvention. Cette association apporte une aide précieuse à la commune au moment des illuminations (prêt de matériel, achat de fournitures, aide aux bénévoles). Monsieur le Maire soumet au vote des élus l'attribution d'une subvention de 230 € pour 2016.

Vote du budget primitif 2016 à l'unanimité des membres présents.

■ **Vote des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales 2016**

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 2%.

Vote des Taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2016 à l'unanimité des membres présents.

■ **Délibération : Achat d'une bâche de protection pour le podium**

Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition d'une bâche pour le podium.

La bâche existante est fortement dégradée.

Le montant de cet achat s'élève à 1400€ HT.

Monsieur le Maire et le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents l'acquisition d'une nouvelle bâche pour le podium.

■ **Délibération : Convention de mise à disposition du Tractopelle de la CCVA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CCVA a acheté un tractopelle afin de le mutualiser avec l'ensemble des Communes membres.

La convention permet de mettre le matériel à disposition avec chauffeur pour un coût de 25€/heure.

Monsieur le Maire et le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents la signature de la convention.

■ **Délibération : Validation du choix du Blason pour la commune.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que M.BINON a répondu à nos exigences en modifiant le Blason comme on le lui avait demandé.

Monsieur le Maire et le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote contre à l'unanimité des membres présents sur la nouvelle proposition du Blason.

■ **Délibération : Validation du choix du Nom de l'Ecole Maternelle de la Commune**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de donner un nom à l'Ecole Maternelle. Monsieur le Maire propose de l'appeler

Monsieur le Maire et le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents pour baptiser l'école « **Le Petit Ruisseau** ».

■ **Délibération : Convention Santé Prévoyance par le CDG**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le CDG travaille sur la mise en place d'une mutuelle pour les agents territoriaux.

La convention n'engage pas la commune, mais elle permet de garantir une possibilité de souscrire au service proposé ultérieurement.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents pour la signature de la convention.

■ **Questions diverses :**

- M. LOUPIAS fait une présentation :
 - o du SIERGA.
- M. COUZIER fait une présentation
 - o de la commission cantine,
 - o de la CCVA,
 - o du SMEPE
- M. le Maire fait :
 - o une présentation de la commission AIFP,
 - o un compte rendu du dernier bureau communautaire,
 - o du SMIVOM,
 - o du SIVOM Merlan Rauzé du Ruisseau,
 - o Distributeur automatique de pain.

La séance est levée à 22h30

Wilfrid PASQUET	Jean-Jacques COUZIER	Franck LOUPIAS	Stéphanie ORIOLA
Damien ROYO	Joël SACILOTTO	Jean-Luc PHARAMOND	Jean-Michel BUISINE
			Excusé

Anne-Marie COULAUD			
Absente			